



Gestion des déchets ménagers en Côte d'Ivoire

UNE DELEGATION TCHADIENNE S'IMPREGNE DU MODELE IVOIRIEN



• Visite de la délégation Tchadienne à l'ANAGED



• Que retenir des actions de l'ANAGED en 2021 ?

NOS PARTENAIRES



ECOTISA



Nestlé

Good Food, Good Life

S O M M A I R E

05 EDITORIAL LA GESTION DES DÉCHETS UN DÉFI POUR L'AFRIQUE



06 ANAGED EN ACTION GESTION DES DECHETS MENAGERS Une délégation de la Mairie de N'djamena (Tchad) prend conseils auprès de l'ANAGED

08 ANAGED EN ACTION RECHERCHE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE SALUBRITE L'ANAGED aux côtés de la DGI pour la campagne de sensibilisation à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier

10 ANAGED EN ACTION RAVALLEMENT DES FAÇADES A PORT-BOUËT Le quartier Port-Bouet 4 fait peau neuve avec le projet « Des couleurs pour ma cité » de l'ANAGED

12 ANAGED EN ACTION POUR UNE MEILLEURE PRE COLLECTE DES DECHETS L'ANAGED offre du matériel de protection individuelle aux pré-collecteurs du GIE-ESPC de la commune de Cocody

13 ANAGED EN ACTION ACTION SOCIALE La Fondation d'Augustin offre des kits scolaires aux acteurs de la filière des déchets.

14 ANAGED EN ACTION • DOSSIER QUE RETENIR COMME ACTIONS MAJEURES DE L'ANAGED EN 2021 ?



24 ECHO DU MINISTERE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN CÔTE D'IVOIRE Une délégation Tchadienne s'impregne du modèle Ivoirien



25 ANAGED EN ACTION APPUI AUX COLLECTIVITES LE MINASS apporte un appui d'une valeur de plus de 5 milliards aux collectivités territoriales

26 VIE EN ENTREPRISE 3^{ÈME} EDITION DU PRIX DE L'EXCELLENCE ANAGED 2021 L'ANAGED honore ses agents

29 VIE EN ENTREPRISE CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME À L'ANAGED

30 VIE EN ENTREPRISE CELEBRATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2021 La MUP-ANAGED offre un joyeux arbre de Noël aux enfants de ses membres



Directeur de Publication: **Sarrahn Teinin OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** •
Redacteur Adjoint : **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction : **Privat DJIROU** • Comité
de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures**
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Print** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**

**N'OUBLIONS PAS,
LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ !**

Tous engagés Tous responsables



Continuons de respecter les mesures barrières,
seules efficaces pour nous protéger et protéger les autres

LA GESTION DES DÉCHETS UN DÉFI POUR L'AFRIQUE

L'accumulation des déchets préoccupe au plus haut point les pays Africains. Il est urgent de changer de paradigme et de considérer les détritiques non plus comme des matériaux sans valeur, mais comme une ressource à valoriser.

L'Etat de Côte d'Ivoire l'a si bien compris, qu'il s'est doté d'infrastructures modernes qui répondent aux normes internationales, pour parvenir à la valorisation des déchets. En effet, grâce aux efforts consentis par le Gouvernement ivoirien, pour une meilleure gestion des déchets, les résultats sont si visibles et pertinents que des pays frères comme le Togo et le Tchad s'intéressent au modèle ivoirien.

C'est dans ce cadre, qu'une forte délégation Tchadienne de la Mairie de N'djamena a séjourné en Côte d'Ivoire, du 1er au 04 mars 2022,

pour s'imprégner des avancées de notre pays en matière de gestion des déchets.

Nous saluons fraternellement, cette initiative des autorités municipales de N'djamena, qui démontre encore une fois que la coopération sud-sud est en marche. D'ailleurs, Monsieur Bouaké FOFANA, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité a traduit la volonté du Gouvernement ivoirien à accompagner nos hôtes quant à la recherche de solutions durables liées aux questions de la salubrité.

Chers lecteurs, comme vous le constatez notre détermination à accomplir avec abnégation la mission qui nous est assignée porte ses fruits. J'exhorte toute la population Ivoirienne à l'effort et à un engagement citoyen afin d'inscrire la Côte d'Ivoire au rang des pays propres et esthétiques.



Sarrahn Teinin OUATTARA
Directeur Général de l'ANAGED

GESTION DES DECHETS MENAGERS

Une délégation de la Mairie de N'djamena (Tchad) prend des conseils auprès de l'ANAGED



Madame le Directeur Général de l'ANAGED entourée de ses collaborateurs et des membres de la délégation Tchadienne

Du 1^{er} au 4 mars 2022, une délégation de la Mairie de N'Djamena (Tchad) a séjourné à Abidjan, pour s'inspirer du modèle ivoirien en matière de gestion des déchets solides. Composée de sept membres, à savoir Messieurs Yaya Djouda Mahamat, Gadengar Roasna Rodrigue, N'diékhor Yemadji, Mouminé Yaya, Saleh Tchere, Ahmat Gary Kodo et Oumar Hassan Ali, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie de N'djamena, porte-parole, cette délégation a été reçue, dans la matinée le mardi 1er mars 2022, par Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général. Qui était, pour la circonstance, entourée de ses plus proches collaborateurs. La salle annexe de conférence de l'ANAGED a servi de cadre à la cérémonie de bienvenues aux hôtes venus de l'Afrique centrale.

A la sortie de l'audience avec Madame le Directeur Général de l'ANAGED,

Monsieur Omar Hassan Ali, chef de la délégation Tchadienne a confié à la presse qu'ils sont très heureux de venir en Côte d'Ivoire pour s'inspirer du modèle ivoirien de la gestion des déchets solides. « *L'ANAGED a une très grande expérience en matière de gestion des déchets solides. C'est pourquoi nous sommes venus pour dupliquer le modèle ivoirien, parce que nous avons des problèmes de gestion des déchets* », a déclaré le porte-parole. En retour, Madame le Directeur Général, Sarrahn OUATTARA a dit sa satisfaction de capitaliser l'expérience de l'ANAGED, puis a décliné l'agenda du séjour de ses hôtes qu'elle a présenté en deux phases dont l'une théorique et l'autre pratique.

La Première phase de la mission Tchadienne s'est donc illustrée par deux jours des séances de travail intensif, au cours desquelles les collaborateurs de Madame le DG, experts en matière de gestion des déchets solides, ont

procédé à la présentation de l'Agence et la mise en œuvre de toutes les opérations liées à ce domaine d'activité. Et la deuxième phase a trait aux visites de terrain, visites guidées sur les sites des infrastructures de salubrité.

Aussi la délégation Tchadienne a rendu une visite de travail à l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) qui est également une actrice importante de la gestion des déchets solides pour bénéficier de ses conseils.

La mission a pris fin, le samedi 05 mars 2022, par une sortie détente à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire.

Roger TIEHIDE



A la sortie de l'audience Madame le DG de l'ANAGED et le Chef de la délégation Tchadienne s'adressant à la presse



Séance de présentation dans la salle de conférence de l'ANAGED



Visite d'un point de collecte des déchets dans la commune de Yopougon



Visite d'un point de groupage dans la commune de Cocody des responsables des structure Etb coulibaly et EIDA



Visite d'un point de groupage dans la commune d'Adjamé



Visite de centre de transfert d'Anguédédou



Une vue de la séance de travail présidée par le Directeur Général de l'ANAGED

RECHERCHE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES DE SALUBRITE L'ANAGED aux côtés de la DGI pour la campagne de sensibilisation à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier



Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, DG de l'ANAGED remet les gadgets de sensibilisation à Monsieur Abou Sié OUATTARA, DG des Impôts

La Direction Générale de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a accompagné la Direction Générale des Impôts (DGI), à l'occasion du lancement de ses activités de sensibilisation des populations à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier, le mardi 26 octobre 2021, à la Tour E d'Abidjan Plateau. La cérémonie officielle de lancement de cette 6^{ème} édition a été réhaussée par la présence effective des premiers responsables des deux structures partenaires, à savoir Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED et Monsieur Sié Abou

OUATTARA, Directeur Général des Impôts.

A cette occasion, Monsieur Sié Abou OUATTARA a déclaré que le caractère obligatoire de l'impôt foncier tire sa source de sa contribution au développement des villes, des communes et au bien-être des populations ; ce qui revêt, selon lui, un caractère obligatoire. Justifiant ainsi l'opportunité de cette action, il a dit que pour amener les contribuables à honorer leurs obligations fiscales, la Direction Générale des Impôts (DGI) privilégie la sensibilisation à travers sa politique de communication. « Les recettes obtenues à partir des impôts

sont destinées à l'amélioration du cadre de vie des populations, à travers la salubrité, l'assainissement et donc la santé », a soutenu le Directeur Général des Impôts. En vue d'inciter les populations à beaucoup d'engagement en faveur du paiement de l'impôt foncier, la Direction Générale des Impôts, à en croire Monsieur Sié OUATTARA, leur a fait des facilités à deux niveaux : le premier concerne la baisse du taux de l'impôt sur le revenu foncier qui est passé de 4% à 3% de la valeur locative des immeubles productifs de revenus appartenant aux personnes physiques et la baisse du taux de l'impôt sur le patrimoine des immeubles bâtis et non

bâti productifs de revenus fonciers qui est passé de 11% à 9% pour les personnes physiques. Du coup, le taux global de paiement de l'impôt foncier est passé de 15% à 12%. Le deuxième point abordé concerne les moyens technologiques de pointe, notamment, le paiement à travers le portail e-impôt et le paiement par mobile money mis en œuvre pour faciliter les paiements.

Pour toutes les raisons susmentionnées, le premier responsable de la DGI invite les propriétaires fonciers à déclarer leur patrimoine et à payer les impôts y afférents, afin de permettre à sa structure d'atteindre les objectifs de recouvrement de 32 milliards de francs CFA qu'elle s'est assignée.

Quant à Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, elle a exposé les raisons de sa collaboration avec la DGI en ces termes : « Notre présence s'inscrit dans la volonté de l'ANAGED de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de gestion des déchets ; car la DGI, recouvre plus de 70% de ses ressources à travers les taxes affectées à la salubrité. Ce qui justifie les actions de la DGI à sensibiliser les populations à payer leurs impôts fonciers pour la propreté des communes ».

Auparavant, ouvrant la série des allocutions, Monsieur Apollinaire BAHI, Directeur du cadastre, souhaitant la bienvenue aux partenaires et autres acteurs de l'activité, a relevé le caractère

traditionnel de cette cérémonie qui constitue tout au plus une occasion importante pour la Direction Générale des Impôts de communiquer sur ses actions.

Rappelons que cette campagne de sensibilisation à la déclaration et au paiement de l'impôt foncier a été initiée depuis 2016. Elle a pour but d'informer les contribuables des dispositions relatives à la gestion de cet impôt, en vue de l'élargissement de l'assiette et de l'amélioration du niveau de ses recettes.

Léontine KOUADIO



Photo de famille des autorités de l'ANAGED et de la DGI

RAVALLEMENT DES FAÇADES A PORT-BOUËT

Le quartier Port-Bouët 4 fait peau neuve avec le projet « Des couleurs pour ma cité » de l'ANAGED



Madame le Directeur Général fait une remise symbolique de matériel de salubrité aux membres du syndic de Port-Bouët 4

La question de la lutte contre l'insalubrité ne se limite point à la gestion des déchets ménagers. Elle tient compte aussi du cadre de vie immédiat des populations, avec un sérieux regard sur la propreté des façades des habitations. Afin de bien faire comprendre cet aspect de la gestion du cadre de vie, l'ANAGED, en collaboration avec la Mairie de Port Bouët et son partenaire l'ONG « My Own Business » a procédé à la mise en œuvre du projet pilote de salubrité dénommé « DES COULEURS POUR MA CITE », dans le quartier Port-Bouët 4. Ledit projet consiste en la rénovation des façades des bâtiments et l'embellissement des axes de circulation. Autrement dit, il s'agit de peindre les bâtiments en vue de donner un bel aspect aux cités. Naturellement, cela s'accompagne

d'actions de salubrité avec le nettoyage des ouvrages d'assainissement, l'aménagement d'espaces de jeux et de repos, en vue d'offrir un cadre convivial aux populations. L'objectif d'une telle initiative vise à sensibiliser les populations pour emboîter le pas à l'ANAGED et ses partenaires en la dupliquant dans le District d'Abidjan, avec espoir de l'étendre à toutes les communes de Côte d'Ivoire pour leur donner fière allure.

Dans l'optique d'assurer une veille, de maintenir le secteur traité dans la propreté, Mme le DG Sarrahn OUATTARA a offert un kit de matériel de salubrité au groupe de syndics du quartier.

ROGER TIEHIDE



Exécution des travaux d'embellissement de la clôture de l'EPP Port-Bouët 4



Une vue de la cité à la fin des travaux



Exécution des travaux de planting d'arbre et de curage de caniveaux



Exécution des travaux d'embellissement de la clôture de l'EPP Port-Bouët 4

POUR UNE MEILLEURE PRE COLLECTE DES DECHETS L'ANAGED offre du matériel de protection individuelle aux pré-collecteurs du GIE-ESPC de la commune de Cocody



Monsieur Rabet Jonas GOHIRI, PCA de GIE-ESPC remettant les kits de protection au représentant des précollecteurs

Le Groupement d'Intérêt Economique Espoir des Pré-collecteurs de Cocody (GIE-ESPC) a procédé à une remise d'équipements de protection individuelle aux pré-collecteurs de ladite commune. La cérémonie s'est déroulée, le samedi 20 novembre 2021 à 10 heures au siège du GIE-ESPC sis à Akouédo Village, en présence de Monsieur Guillaume Kapet KOUADIO, Conseiller Technique, Représentant Madame le Directeur Général de l'ANAGED.

Initié par le GIE-ESPC, cette activité vise essentiellement à équiper les pré-collecteurs de la commune de Cocody en bottes, chasubles, gants, macarons,

dans le but de mieux s'organiser pour l'exécution de leur tâche.

Pour Monsieur Guillaume Kapet KOUADIO, ce travail est noble. D'où le soutien de l'ANAGED à travers l'apport de solutions durables aux difficultés rencontrées.

Monsieur Rabet Jonas GOHIRI, Président du Conseil d'Administration du GIE-ESPC a pour sa part, encouragé sa troupe et montré la nécessité de les pourvoir en outils de protection dans l'exécution de leur mission qui est de rendre davantage la commune de Cocody propre, rayonnante, donc attrayante.

Le représentant des Établissements COULIBALY, Monsieur SEYDOU,

a félicité l'initiative de remise d'équipement aux agents et les a incités à continuer à travailler dans des conditions optimales.

Les récipiendaires ont exprimé leur reconnaissance à l'égard de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, pour son appui inestimable. Pour eux, cet équipement de protection est le signe de la reconnaissance de leurs efforts et sacrifices sans cesse consentis pour le bien-être de la commune de Cocody.

Léontine KOUADIO

ACTION SOCIALE

La Fondation d'Augustin offre des kits scolaires aux acteurs de la filière des déchets.



Madame Sylvie TANO, Responsable de la Fondation d'Augustin entourée des représentants de l'ANAGED, des agents balayeurs et de leurs enfants

La Fondation d'Augustin en partenariat avec l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a offert plus d'une centaine de kits scolaires aux enfants des balayeurs et balayeurs de Ecoti-SA et Eco Eburnie. La cérémonie de remise de ce don a eu lieu, le jeudi 04 novembre 2021, au siège de l'agence, sise au Deux-Plateaux 8ième tranche. Véritable fruit de la bonne collaboration entre l'ANAGED et la Fondation d'Augustin, une organisation caritative qui œuvre dans le domaine de l'éducation et la santé, ce don de kit scolaire représente l'appui de ces deux partenaires dans la scolarisation des

enfants des bénéficiaires. Ainsi, la première responsable de la Fondation d'Augustin, Madame Sylvie TANO s'est penchée sur les conditions pénibles de travail de ces vaillantes personnes, puis, a insisté sur l'importance capitale de la salubrité. « Nous devons être propres nous-mêmes, chez nous et dans notre environnement immédiat. Aussi et surtout, faites attention aux automobilistes ! Soyez prudent(e)s sur les routes, car la santé constitue l'un des piliers de notre action », a-t-elle déclaré en espérant que les kits pourront soulager les parents dans la scolarisation de leurs enfants. Prenant la parole, Monsieur KOUADIO

Kapet Guillaume, Conseiller Technique à la Direction Générale de l'ANAGED, après avoir rendu hommage à la Fondation d'Augustin, a encouragé les agents de la propreté du district autonome d'Abidjan en indiquant que ces kits aideront leurs enfants à devenir des citoyens modernes pour l'avenir du pays. Ce sont au total cinq mille (5. 000) enfants des agents de la salubrité qui ont bénéficié de ces kits scolaires, composé d'un cartable, d'une tenue et de fourniture selon le niveau scolaire du bénéficiaire, sur toute l'étendue du territoire national.

Léontine KOUADIO

Dossier

QUE RETENIR COMME ACTIONS MAJEURES DE L'ANAGED EN 2021 ?

L'ANAGED, DES ACTIONS D'ENVERGURE EN 2021

L'année 2021 s'est allègrement écoulée. Et avec elle, les activités menées, tant bien que mal, dans les entreprises publiques et privées. Dans la plupart des cas, les fins

d'années constituent les périodes de fin d'exercice et donc des moments propices pour faire le point des activités programmées en début. C'est dans cette perspective que la

rédaction de votre magazine s'attèle à présenter un aperçu des activités menées au cours de l'année écoulée, dans quelques secteurs saillants de l'Agence.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Au niveau de la Direction de la Communication et des Relations Extérieures (DCRE), plusieurs actions

de communication médias et hors médias ont été menées en faveur de la promotion de l'image de l'Agence et de

la sensibilisation des populations pour la lutte contre l'insalubrité.

ACTIONS MÉDIA

Au titre des actions média, quelques points notables ont été retenus.

- 41 capsules et spots de sensibilisation sur les bons gestes et bonnes pratiques en matière de salubrité ont été diffusés sur les chaînes de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI1) ;

- 4 insertions publicitaires ont été faites dans quelques organes de presse nationaux et internationaux ;

- plusieurs couvertures médiatiques de la cérémonie officielle de remise de la première tranche de matériels de salubrité aux collectivités, de la Semaine Nationale de la propreté, de la campagne de sensibilisation au paiement de l'impôt foncier, de la campagne de sensibilisation en milieu scolaire et dans les gares routières, etc.

Au total, 85 articles de presse et reportages audiovisuels (TV& radio) ont été réalisés et publiés dans les médias : RTI 1, NCI, Business 24, Abidjan.net, AIP, Radio CI, Fraternité Matin, Rassemblement, Le Patriote,

Soir Info, Notre voie, Le matin, Le Nouveau Réveil, L'Expression, etc.

En plus des réalisations ci-dessus énumérées, notons la participation de l'ANAGED à 4 émissions audiovisuelles à forte audience (C'MIDI de la RTI 1, Alerte écolo de Radio Côte d'Ivoire, Télé d'ici de NCI, Yvidero show de NCI), afin de sensibiliser les populations sur les bons gestes et les bonnes pratiques en matière de salubrité, mais aussi de faire la promotion de l'image de l'Agence, autorité de régulation de la filière des déchets en Côte d'Ivoire.

En outre, l'ANAGED a participé à l'édition 2021 de l'émission « Wozo Vacances » de la RTI 1 destinée aux enfants, du 28 juillet au 04 septembre, au palais de la culture d'Abidjan. Au cours de cet événement, l'Agence a sponsorisé deux rubriques : « Taloua Klamon » et « Bagnon » à travers la distribution de 150 kits scolaires et la remise d'une enveloppe de quatre cent mille (400 000) francs FCA aux lauréats de cette édition.

En termes d'usage des réseaux sociaux, l'on retient la diffusion de 59

publications, de janvier à décembre 2021. Ces publications étaient liées à la promotion des actions de l'ANAGED et à l'adoption des bons gestes en matière de salubrité sur la page Facebook de l'Agence. Ces publications ont obtenu 87 724 vues.

Le réseau social WhatSapp a favorisé un flux élevé d'échanges interactifs en matière de la communication interne et externe. En effet, la création par des services ou agents des plateformes de communication d'intérêt professionnel (plateforme de Réclamations), sectoriel (plateforme DirCom. ANAGED ; Info Com Interne ANAGED ; plateforme communale; plateforme d'Interpellations) et social (Plateforme MUTUELLE ANAGED), a permis une fluidité de partage d'informations et une ouverture de l'Agence au public.

Enfin, la réalisation d'un film institutionnel de l'ANAGED comme outil de promotion des actions de l'Agence et du secteur des déchets est en cours. Un premier projet de ce film a été soumis à l'ANAGED.

ACTIONS HORS MÉDIA

Sensibilisation dans les gares routières

Une grande campagne de sensibilisation a été réalisée dans les gares routières de la compagnie de transport UTB à Adjamé, Koumassi et Yopougon. Elle avait pour objectifs d'une part, de sensibiliser les transporteurs et les usagers de ces gares routières aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et d'autre part, les amener à maintenir leurs différents lieux de vie salubres. Nos messages de sensibilisation ont pu toucher environ

900 000 transporteurs et usagers de la route.

Les équipes de sensibilisation composées de membres d'ONG ont exhorté les voyageurs à adopter de bons gestes avant, pendant et après les voyages, à ne pas jeter les déchets par les fenêtres des cars pendant le voyage, mais plutôt les mettre dans les corbeilles disposées dans les véhicules. En ce qui concerne les commerçants

aux abords des gares, ces derniers ont été sensibilisés au maintien de la propreté de leur espace de vente qui est gage de bonnes ventes et surtout de lutte contre les maladies liées à l'insalubrité.

Des capsules de sensibilisation ont été également diffusées dans ces diverses gares avec la collaboration de leurs Responsables de la Communication.

Sensibilisation en milieu scolaire

Une campagne de sensibilisation en milieu scolaire a été organisée au cours du 1er semestre 2021. Ce projet visait à sensibiliser les élèves de 12 établissements scolaires aux valeurs citoyennes et à l'adoption de comportements écocitoyens dans les 04 Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) du District autonome d'Abidjan. Ce sont au total

298 salles de classe et 16 140 élèves qui ont été touchés par les messages de sensibilisation.

Dans la plupart des écoles visitées, les séances de sensibilisation se faisaient 3 fois par semaine. Elles se sont déroulées dans les salles de classe pendant 10 à 15 min.

Des séances de sensibilisation ont

été organisées les lundis, à l'occasion de la cérémonie de salut aux couleurs en présence des enseignants et du personnel administratif.

La cérémonie de lancement de la deuxième édition s'est tenue le 03 décembre 2021, au Groupe scolaire sainte foi d'Abobo. Elle a permis de toucher 20 établissements scolaires.



Photo de la cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation en milieu scolaire au Groupe Scolaire Sainte Foi d'Abobo

Les séances de sensibilisation autour des sites sensibles du District Autonome d'Abidjan

Dans le cadre de la préservation du bien-être des populations, quarante-deux (42) sites jugés sensibles ont été identifiés. Des actions de sensibilisation ont été menées à l'endroit des populations installées autour de ces sites de septembre à novembre 2021, en collaboration avec les opérateurs de collecte des déchets.

Diffusion de la politique qualité de l'ANAGED

La Politique Qualité de l'ANAGED a été diffusée dans les différents bureaux de l'ANAGED (Abidjan et Délégations Régionales). Cette diffusion a pour but d'informer l'ensemble du personnel ANAGED sur la mise en place d'un Système de Management de la Qualité performant et dynamique par la Direction Générale. D'autres actions connexes de communication viendront amplifier celle déjà entamée.

Mise en œuvre d'un projet pilote de sensibilisation « des couleurs pour ma cité » pour l'embellissement de quartiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de sensibilisation, l'ANAGED a initié, en collaboration avec la Mairie de Port-Bouët et l'ONG My Own Business, un projet communautaire de propreté et d'embellissement dénommé « Des couleurs pour ma cité », dans la commune de Port-Bouët.

Ce projet réalisé du 12 juillet au 17 septembre 2021, dans la cité Port Bouët 4 vise d'une part, à faire prendre conscience aux populations de leur responsabilité dans l'amélioration de leur cadre de vie à travers la réalisation d'activités de nettoyage, de ravalement de façades et d'embellissement, et d'autre part, inciter l'ensemble des acteurs sociaux, des partenaires publics et privés à s'engager dans une nouvelle approche, de gestion du cadre de vie, marquée par des actions citoyennes. Le projet a

été conduit jusqu'à son terme dans les temps impartis.

Participation à des salons, ateliers et conférences

Participation aux assises de l'économie circulaire de l'Institut de l'Économie Circulaire d'Abidjan (IECA). Elles se sont tenues du mardi 26 au mercredi 27 octobre 2021 à l'hôtel du District du Plateau. Au cours de ces assises, l'ANAGED a pu nouer de contacts avec le premier responsable de l'IECA, les représentants de la région Ile-de-France, l'Institut Paris Région et ceux du District Autonome d'Abidjan (DAA) en vue d'un partage d'expérience et d'une collaboration dans les mois à venir pour une gestion efficace et efficiente des déchets solides.

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

Dans la dynamique d'optimisation des ressources pour une meilleure prise en charge des opérations de collecte des déchets, l'ANAGED s'est résolue à intensifier les actions de coopération et de partenariat. En clair, il s'agit de mobiliser des ressources additionnelles pour, d'une part, soutenir la mise en œuvre des projets et programmes de salubrité et, d'autre part, assurer la pérennité du financement de la filière déchet.

Ainsi, sur le plan national, l'ANAGED et Nestlé CI ont convenu de poursuivre leur partenariat. En effet, la quasi-totalité des projets pilotes mis en œuvre ont atteint, voire dépassé les objectifs assignés. Il s'agit des projets suivants : le projet de collecte de déchets plastiques via une application mobile qui vise la collecte de 15 tonnes de déchets plastiques auprès des ménages, du personnel de l'ANAGED et celui de NESTLÉ CI ;

le PROJET MANAG'D PEST (MDP) pour la collecte de 30 tonnes de déchets plastiques dans les marchés de Yopougon et de Treichville.

Le PROJET PLASTOCK qui prévoit la collecte de 150 tonnes de déchets plastiques dans la commune de Port-Bouët via des box ; le PROJET ENVIPUR qui entend collecter 15 tonnes de déchets de Cocody, dans les dépôts sauvages d'Abobo.

La collaboration ayant pleinement donné satisfaction, un avenant à la convention du 25 février 2020 a été signé entre les parties prenantes. Ainsi, la durée du partenariat est passé de 01 à 05 ans.

Sur le plan international, les Représentations Diplomatiques de la France, de la Belgique et de l'Espagne ont exprimé, chacune en ce qui la concerne, un intérêt pour la mise en œuvre des projets liés à la salubrité.

Ainsi, le 22 mai 2021, au cours d'une rencontre qui s'est tenue au siège de l'ANAGED, l'Ambassade d'Espagne via son bureau économique et commercial est venue s'enquérir du portefeuille de projets et/ou programmes dont dispose l'ANAGED.

S'agissant des organisations internationales, de nombreux échanges en cours avec celles-ci augurent de bonnes perspectives pour l'ANAGED, à travers la collaboration avec, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). En sommes, les différentes parties ont exprimé leur volonté d'accompagner l'ANAGED dans sa vision. Ces différentes collaborations favoriseront le partage d'expérience, le transfert de technologie, le renforcement de capacités et les dons pour l'avènement d'une Côte d'Ivoire propre et saine.

LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ONG ET DES OSC

La Sous-Direction en charge des relations avec les ONG et les OSC a procédé à l'organisation de quatre (4) ateliers d'échanges, le 18 février, les 02, 03 et 30 mars 2021, dans locaux de la Direction Générale de l'ANAGED. Ceux-ci ont concerné les organisations (ONG & OSC) issues des treize (13) communes du District Autonome

d'Abidjan. L'objectif général de ces ateliers était d'une part, de sensibiliser ces organisations à mieux se structurer par leur regroupement en faïtières, fondement de la nouvelle collaboration avec l'ANAGED ; et d'autre part à renouer le contact avec elles, en raison de l'inactivité de certaines au cours de l'année 2020, due à l'apparition

de la pandémie de la COVID-19. En conclusion, les messages passés au cours des ateliers ont eu un écho favorable auprès des ONG et OSC. A ce jour, les ONG et OSC ont réussi à se constituer en faïtières pour apporter leurs concours aux actions de lutte contre l'insalubrité menées par l'ANAGED dans 10 Communes.

TABLEAU DES ONG & OSC ET LEURS ZONES DE LOCALISATION

N° d'ordre	COMMUNES	IDENTIFICATIONS DES FAÏTIÈRES D'ONG & OSC
1	ABOBO	Plateforme des Organisations de la Salubrité et de l'Environnement d'Abobo (POSEA)
2	ADJAME	Fédération des ONG d'Adjamé (FOA)
3	ANYAMA	Faïtière des Organisations de la Salubrité et de l'Environnement d'Anyama (FOSEA)
4	ATTECOUBE	Fédération des ONG pour la Salubrité, l'Assainissement, L'environnement et le Développement Durable d'Attécoubé (FOSAE-DA)
5	BINGERVILLE	Plateforme des Organisations de L'environnement de Bingerville (POEB)
6	KOUMASSI	Fédération Nationale des Unions Communales et Rurales de Développement Durable de Côte d'Ivoire (FENUDD-CI)
7	MARCORY	Groupement des Associations de Salubrité à Marcory (GASMA)
8	PORT-BOUËT	Fédération des Associations de la Salubrité et de l'Hygiène en Côte d'Ivoire (FASH-CI)
9	SONGON	Fédération pour la Propreté de Songon
10	TREICHVILLE	Fédération des ONG de Treichville et Associations pour la Salubrité et l'Environnement Durable (FOTASED)
LES 3 COMMUNES DONT LES FAÏTIÈRES D'ONG & OSC SONT EN COURS DE CREATION		
11	YOPOUGON	
12	COCODY	
13	PLATEAU	

Les trois (03) dernières communes (voir tableau) sont en cours de constitution de leurs faïtières d'ONG.

Toutefois, ces faïtières créées n'auront de sens que si elles participent effectivement à la gestion de la salubrité dans leurs communes respectives. Alors, rassurée de l'engagement de ces ONG structurées en faïtières pour mener des activités dans le domaine

de la salubrité, l'ANAGED entend organiser une cérémonie officielle d'octroi de matériels de salubrité à ces faïtières en vue de les encourager.

Formations des ONG et OSC

Des séances de formation ont eu lieu du 07 au 08 avril 2021 dans les locaux de l'ANAGED, sur les méthodes de sensibilisation en milieu scolaire à l'attention de 80 membres d'ONG et

d'OSC du District Autonome d'Abidjan. L'objectif est de leur transmettre la méthodologie adéquate et les éléments de langage appropriés dans les actions de sensibilisation dans les écoles pour la caravane de sensibilisation qui a eu lieu, du 15 mars au 19 mai 2021.



Formation ONG - OSC dans les locaux de l'ANAGED



Opération de salubrité



Photo de famille - fin de formation des ONG - OSC

Activités de terrain

Il y a lieu de noter, le suivi et la réalisation de plusieurs activités de terrain dont les points essentiels à retenir sont :

- Participation de l'ANAGED à l'AG de la CNAECI le Mercredi 27 Janvier 2021 à 09 h à la Mairie d'Abobo ;
- Participation à la cérémonie de lancement de la campagne de sensibilisation dans les gares routières, le vendredi 02 Avril 2021 ;
- Participation avec la Croix-Rouge à l'évaluation des écoles du quartier Mondon à Yopougon Gesco au cours d'un concours de propreté ;
- Participation à une journée de sensibilisation avec l'ONG Cœur d'Ange à la gare SOTRA le 05 juin 2021

- Participation à la cérémonie de célébration du 20^{ème} anniversaire d'existence couplé avec la 2^{ème} édition de la fête du centre d'alphabétisation de l'ONG OBES le 23 juin 2021 de 09 H à 14 H au stade de la cité SODECI dans la commune d'Adjamé ;

- Participation à une séance d'échanges initiée par ECOTI SA entre d'une part, ECOTI, l'ANAGED et la mairie d'Abobo et d'autre part avec le syndicat des ferrailleurs et celui des garagistes à la Casse le jeudi 1er juin à 9 h 30 ;

- Participation à la mise en œuvre du projet : « Des couleurs pour ma cité » dans la commune de Port-Bouët, le vendredi 23 juillet 2022 ;

- Participation aux activités de la Semaine Nationale de la Propreté (SNP), du 01 au 06 août 2021 dans la commune d'Abobo ;

- Participation au concours « génies en herbe » organisé par la Croix-Rouge CI en tant que membres du jury dans les écoles primaires du quartier Ayakro (Yopougon).

- Participation à une sensibilisation des populations à la gestion des DSMA, à Youhouil dans la commune de Dabou les 30,31 juillet et le 24 septembre 2021 ;

- Participation à la « journée ville propre » de la Coordination des Jeunes du Béré du 15 au 18 décembre 2021 à Mankono.

EXECUTION DU PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES (PAC)

Au cours de l'année 2021, dans la mise en œuvre du programme d'Appui aux Collectivités (PAC) exécuté par la Direction des Opérations et des programmes (DOP), soixante-quatre (64) communes ont bénéficié d'un

appui en matériel de salubrité d'une valeur d'environ six milliards (6 000 000 000) F CFA. Cette offre spéciale a été faite conformément aux critères préalablement définis par le PAC. La cérémonie dédiée à cette remise

officielle du matériel aux collectivités présidée par le Ministre Bouaké Fofana, en charge de l'Assainissement de la salubrité, a eu lieu le jeudi 11 novembre 2021, au parc des sports de Treichville.



Une vue du matériel remis aux collectivités

N° d'ordre	LISTE DES COMMUNES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES				
1	ABENGOUROU	18	DIABO	35	ISSIA
2	ADZOPE	19	DIANRA	36	JACQUEVILLE
3	AFFERY	20	DIAWALA	37	KANI
4	AGBOVILLE	21	DIKODOUGOU	38	KONGASSO
5	ALEPE	22	DIMBOKRO	39	KORHOGO
6	BANGOLO	23	DIOLATIEDOUGOU	40	KORO
7	BAYOTA	24	DJEBONOUA	41	KOUMBALA
8	BEDIALA	25	DOROPO	42	KOUN-FAO
9	BIANKOUMA	26	DUALLA	43	MANKONO
10	BOCANDA	27	DUEKOUÉ	44	M'BAHIAKRO
11	BOGOUINE	28	FERKESSEDOUGOU	45	MINIGNAN
12	BONDOUKOU	29	FRESCO	46	MORONDO
13	DJEKANOU	30	GBEBEBAN	47	NIABLE
14	BOUAKE-VILLE	31	GRAND-BEREBY	48	NIAKARAMADOUGOU
15	BOUNA	32	GUEYO	49	NIELLE
16	BUYO	33	GUIBEROUA	50	ODIENNE
17	DANANE	34	GUIGLO	51	OKROUYO

52	OUELLE	59	SEGUELA	66	TIAPOUM
53	OUME	60	SIFIE	67	TOULEPLEU
54	OURAGAHIO	61	TAABO	68	VAVOUA
55	SAKASSOU	62	TABOU	69	WOROFILA
56	SANDEGUE	63	TAI	70	YAKASSE-ATTOBROU
57	SASSANDRA	64	TANDA	71	YAMOUSOUKRO
58	SATAMA-SOKOURA	65	TEHINI	72	ZIKISSO

En outre, huit (08) autres communes ont bénéficié d'une dotation en matériel de salubrité afin de faire face à certaines urgences. Ceci porte à 72 (soixante-douze), le nombre total de communes ayant bénéficié de matériels du programme d'appui en matériel de l'ANAGED.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES QUANTITÉS DE MATÉRIELS OCTROYÉES AUX COLLECTIVITÉS

N° d'ordre	DESIGNATION DE MATERIEL	QUANTITES GLOBALES REPARTIES ENTRE LES COMEMUNES			
01	BALAI AFRICAIN	100	12	PELLE-BECHE	2070
02	BALAI BROUSSE (GOUDRON)	80	13	PIOCHE	60
03	BALAI PAILLE	100	14	POUBELLE 120L	280
04	BOTTE (PAIRE)	2745	15	POUBELLE 240L	2060
05	BROUETTE	1300	16	POUBELLE 360L	30
06	DEBROUSSAILLEUSE	145	17	RÂTEAU	130
07	FOURCHE	2610	18	SAC-POUBELLE	5000
08	GANT (PAIRE)	400	19	TRACTEUR AGRICOLE	40
09	GILET DE SECURITE	1429	20	TRACTEUR BENNE	13
10	HOUE	30	21	TRACTEUR TONDEUSE	1
11	PELLE ORDINAIRE	592	22	TRICYCLE	399

Pour la bonne compréhension de ce tableau en termes de chiffres, il convient de retenir par exemple que 2745 bottes, etc. ont été répartis entre les 72 communes.

OPÉRATIONS SPÉCIALES D'ÉLIMINATION DE DÉPÔTS SAUVAGES DANS CERTAINES VILLES DE L'INTERIEUR

En plus de l'opération d'octroi de matériels de salubrité aux collectivités, la Direction des Opérations et des Programmes (DOP) a entrepris des opérations spéciales d'élimination de dépôts sauvages d'ordures dans plusieurs localités.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENÉES & LES QUANTITÉS DE DÉCHETS ENLEVÉS

N° d'ordre	Localités	Période d'exécution	Quantité de déchets enlevée / Tonnes
1	Soubré	Février	12 300
2	Jacqueville	Mars et mai	28 845
3	Odienné	Février à mars	31 604
4	Séguéla	Mars, avril, mai, juin et décembre	68 944
5	Dabou	Mars à juin	92 960
6	Agboville	Juillet à août	92 808

7	Adiaké	Septembre	57 048
8	Bondoukou	Octobre à novembre	56 904
9	Dimbokro	Octobre à novembre	83 784
10	Adzopé	Octobre à novembre	92 496
11	Kani	Décembre	15 432
TOTAL			633 125

Il est important de rappeler que la signature de contrat de concession de service public de propreté, entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les entreprises privées de nettoyage(ECOTI.SA & ECO EBURNIE), porte ses fruits en matière d'amélioration du cadre de

vie des populations, tant Abidjan qu'à l'intérieur du pays. En effet, en matière de collecte des déchets ménagers, l'on est tenté d'affirmer que l'Etat de Côte d'Ivoire et les entreprises commises à la tâche font leur part. Et ce qui est attendu, c'est celle des populations dont

le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité ne cesse de demande sa mise en œuvre à travers l'accomplissement des gestes citoyens, responsables en matière de gestion des déchets pour un cadre de vie sain.

CAS DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

L'année 2021 a enregistré une quantité brute de 1 446 176,2 tonnes de déchets enfouis globalement par les opérateurs

ECOTI et ECO EBURNIE. Cette quantité représente un taux de réalisation de 84,7% contre 83,3% en 2020.

TABLEAU 1 : QUANTITÉ DE DSMA ENFOUIE PAR TRIMESTRE EN 2021 PAR OPÉRATEUR

OPERATEUR		1er trim.	2è trim.	3è trim.	4è trim.	Total
ECOTI	Secteur1	134 448,60	135 554,38	140 446,26	146 888,66	557 337,90
ECO EBURNIE	Secteur2	133 501,12	136 046,90	153 656,22	160 176,46	583 380,70
	Secteur3	86 559,90	84 417,54	67 412,22	67 067,94	305 457,60
	Total ECO EBURNIE	220 061,02	220 464,44	221 068,44	227 244,40	888 838,30
Total général		354 509,62	356 018,82	361 514,70	374 133,06	1 446 176,20

En outre, ce tonnage affiche une hausse de +4,8% par rapport à celui enfoui en 2020 (1 380 502,22 tonnes).

Le tableau suivant présente l'évolution du tonnage des déchets ménagers enfouis en 2021 comparativement à

celui de 2020.

TABLEAU 2 : EVOLUTION COMPARATIVE DE L'ENFOUISSEMENT DES DSMA

Année	Quantité moyenne journalière de DSMA collectée en 2020 et 2021 (Tonne)		
	ECOTI	ECO EBURNIE	Ensemble
2020	1 444,75	2 337,45	3 782,20
2021	1 526,95	2 435,17	3 962,13

Source : ANAGED, Service Statistiques

Cas des villes de l'intérieur du pays

Dans l'ensemble des délégations régionales où interviennent des opérateurs de collecte, 1 031 626,08 tonnes de DSMA ont été collectées et mises en décharge dans les huit (08) villes de l'intérieur disposant

d'opérateurs en 2021. Cette quantité représente un taux de réalisation de 94,6% contre 89,1% en 2020.

Cette quantité enregistre une hausse de +6,2% par rapport à celle enfouie

l'année précédente (971187,35 tonnes). Le graphique suivant présente l'évolution du tonnage de déchets enfouis en 2021 contrairement à celui de 2020.

TABLEAU 3 : QUANTITÉ DE DSMA ENFOUIE PAR TRIMESTRE EN 2021 PAR VILLE

Villes	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Bouaké	56 949,27	56 290,32	53 922,54	60 103,77	227 265,90
Daloa	35 400,80	35 968,90	34 624,90	36 570,20	142 564,80
Korhogo	42 257,00	44 094,00	44 562,00	44 338,00	175 251,00
San-Pedro	42 699,00	53 349,00	45 814,00	41 352,00	183 214,00
Yamoussoukro	35 297,00	34 536,36	34 898,50	37 652,04	142 383,90
Grand-Bassam	17 692,30	17 946,83	20 719,27	24 129,53	80 487,93
Bonoua	7 962,20	11 822,10	14 638,90	16 170,75	50 593,95
Aboisso	4 500,70	5 163,55	7 410,35	12 790,00	29 864,60
Total général	242 758,27	259 171,06	256 590,46	273 106,29	1 031 626,08

Source : ANAGED, Service Statistiques

Le tableau suivant présente l'évolution de l'enfouissement des DSMA en 2021 comparée à celle de 2020.

TABLEAU 4 : EVOLUTION COMPARATIVE DE L'ENFOUISSEMENT DES DSMA

Villes	Quantité moyenne journalière de DSMA collectée en 2020 et 2021 (Tonne)								
	Bouaké	Daloa	Korhogo	San-Pedro	Yakro	Grand-Bassam	Bonoua	Aboisso	Ensemble
2020	727,38	323,07	438,92	498,85	338,23	161,19	112,27	60,89	2660,79
2021	622,65	390,59	480,14	501,96	390,09	220,51	138,61	81,82	2826,37

Source : ANAGED, Service Statistiques

RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES DE SALUBRITÉ

La construction de la clôture de l'unité de compostage à Yamoussoukro et le pont bascule à Aboisso

A Yamoussoukro, les travaux de la clôture de l'Unité de Compostage sont

achevés. L'ouvrage a été réceptionné à titre provisoire par le Contrôle

Budgétaire de l'Agence, le 09 décembre 2021.



Une visite de site

A Aboisso, les travaux d'installation du pont bascule de la décharge sont en cours, à 5 Km de la ville, en direction de Noé.



Le pont bascule d'Aboisso en construction

SIGNATURE DE CONVENTIONS DE CONCESSION DE PARCELLES DE TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES



Echange de parapheur entre M. ADINGRA sous directeur représentant Mme le DG l'ANAGED et M. Yao René KOFFI représentant la famille ABOKRO / Bouaké



Echange de parapheur entre M. ADINGRA sous directeur représentant Mme le DG l'ANAGED et M. OBA Joseph / Bondoukou

Dans la dynamique de la mise en œuvre de certains projets novateurs au bénéfice des populations, la Sous-Direction des Affaires Juridiques a conjointement piloté des projets avec la DOP aboutissant à la signature de protocoles d'accord de concession

et d'achat de parcelles de terrain en vue de la construction des décharges contrôlées. Ainsi à N'dakro / Bouaké, l'Agence a acquis une parcelle de 15 ha d'une valeur de 152 369 390 Millions de F CFA de la famille de la famille Abokro représentée pour la circonstance par

Monsieur Yao René KOFFI. Puis à Bondoukou, un autre de 150ha 01a 27ca d'une valeur de 151 989 000 Million de F CFA a été acquis auprès de la famille OBA Joseph.

Roger TIEHIDE

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN CÔTE D'IVOIRE

Une délégation Tchadienne s'impregne du modèle Ivoirien



Monsieur le Ministre Bouaké FOFANA entouré de Madame le DG de l'ANAGED et du Chef de délégation Tchadienne repondant à la presse à la sortie de l'audiaece

Le Ministre Bouaké Fofana en charge de l'Assainissement et de la Salubrité a reçu, dans l'après-midi du mardi 1er mars 2022, à son Cabinet sis au 19^e étage de la Tour D d'Abidjan, Plateau, une délégation de la Mairie de N'djamena. Les émissaires Tchadiens y ont été introduits par les soins de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED qui les a accueillis à leur arrivée. L'objectif était de rendre les civilités d'usage à la tutelle de l'ANAGED, l'Agence de salubrité qui les accueille dans le cadre de leur mission, à Abidjan.

Le Ministre Bouaké Fofana a traduit à ses hôtes du jour, l'engagement du Gouvernement Ivoirien à accompagner la Mairie de N'djamena dans la voie de la recherche des solutions aux

questions liées à l'insalubrité. « Nous sommes disposés à être à vos côtés dans le cadre de la coopération sud-sud », a dit le Ministre Bouaké. Pour donner un avant goût des réalisations du Ministère en matière d'infrastructures de salubrité à ses hôtes, un film institutionnel a été projeté à cet effet.

A cette occasion, Monsieur Oumar Hassan Ali, Secrétaire Général Adjoint de la Mairie de N'djamena et chef de la délégation, a dévoilé, au Ministre Bouaké Fofana, l'objectif de leur mission en terres ivoiriennes. « Nous avons un sérieux problème de gestion des déchets... Nous venons pour capitaliser l'expérience ivoirienne en matière de gestion des déchets solides en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de

vie et de santé des populations de N'djamena », a-t-il déclaré. Réagissant à leurs préoccupations exprimées en présence de l'autorité de tutelle, Madame le Directeur Général de l'ANAGED a exprimé la disponibilité de l'Agence à partager ses expériences avec ses hôtes. « Nous sommes heureux de recevoir la délégation Tchadienne et nous sommes disposés à satisfaire leur curiosité en mettant à leur disposition un certain nombre de connaissances, de pratiques qu'ils pourront mettre en œuvre à N'djamena », a dit Madame le DG.

Roger TIEHIDE

APPUI AUX COLLECTIVITES

LE MINASS apporte un appui d'une valeur de plus de 5 milliards aux collectivités territoriales



Photo de famille du Ministre Bouaké FOFANA avec les Maires

Le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) a, par le biais de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), procédé à la première tranche de dotation en matériels de salubrité à 64 collectivités territoriales pour un montant de plus de 5 milliards de FCFA pour l'exercice 2021.

Cette cérémonie officielle placée sous le haut patronage de SEM Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et la présidence effective du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Monsieur Bouaké FOFANA, s'est déroulée le jeudi 11 novembre 2021, au palais des sports de Treichville.

Ce sont au total 64 collectivités territoriales qui ont bénéficié de 51 tracteurs, 367 tricycles, 136 débroussailluses, plus de 2 000 poubelles ainsi que de petits matériels. Le tout d'une valeur estimée à cinq milliards cent quarante quatre million soixante mille quatre-vingt dix-neuf (5 144 060 099) FCFA.



Le Ministre Bouaké FOFANA a fait une remise symbolique d'engins de collecte de déchets aux communes de Côte d'Ivoire

Plusieurs personnalités ont marqué de leur présence cette activité de grande portée. Il s'agit notamment de Monsieur Paulin DANHO, Ministre de la Promotion des Sports et du Développement de l'Economie Sportive, Maire de la commune d'Attécoubé et par ailleurs, Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Madame Arlette BADOU, Ministre de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle et Secrétaire Générale de l'UVICOCI et un parterre de personnalités

coutumières, des représentants des ONG et OSC.

Rappelons que ce geste s'inscrit dans un programme initié par le MINASS depuis 2017 et consiste à doter les collectivités en matériel de salubrité pour la collecte et le ramassage des ordures.

Serge Privat DJIROU

3^{ème} EDITION DU PRIX DE L'EXCELLENCE ANAGED 2021 L'ANAGED honore ses agents



Madame le DG Sarrahn Teinin OUATTARA exhorte ses agents au travail

La 3^{ème} édition du Prix de l'Excellence ANAGED s'est tenue le vendredi 14 janvier 2022 sur l'esplanade du siège de l'ANAGED sis à Angré 8^{ème} tranche dans la commune de Cocody Abidjan.

Pour cette 3^{ème} édition, une innovation majeure a été saluée par l'ensemble du personnel, à savoir celle de la prise en compte de la catégorie des machinistes plus communément appelés chauffeurs et de l'augmentation du nombre de lauréats à récompenser.

En effet, dix-huit (18) agents dont six (6) meilleurs agents et douze (12) agents à encourager des différentes Directions de l'agence ont été primés pour leur Engagement, leur Probité, leur Citoyenneté, leur Dynamisme et leur Réactivité face aux défis quotidiens de l'ANAGED.

Dans la catégorie "Meilleur Agent", pour la Direction Générale, nous avons Monsieur KEMAHON Richmond, Chargé d'Etudes à la Planification, pour la Direction de la Communication et des Relations Extérieures, M. COULIBALY Dogui Hermann Olivier Chef du Service Gestion des Supports de la Communication Numérique et de

la Sensibilisation, pour la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, Mlle AMANI Sabine, Chargée des Ressources Humaines, pour la Direction du Budget, des Finances et des Moyens Généraux, Monsieur SEKONGO Mamadou, Chef du Service du Budget, pour la Direction des Opérations et des Programmes, Monsieur TRAORE Drissa, Délégué Régional Yamoussoukro et Monsieur SORO Pétininbé, machiniste.

Quant à la catégorie des "Agents à encourager", nous avons pour la Direction Générale, Monsieur KODIANE Kodiané Augustin, Assistant Comptable et Monsieur CISSÉ Alpha, machiniste, pour la Direction de la Communication et des Relations Extérieures, Monsieur COULIBALY Zana, Chef du Service Partenariat National et Madame DIOMANDE Iré Assétou, chargée de Communication, pour la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, Mlle KOFFI Pamatia, Chargée d'Etudes à la Sous-Direction des Affaires Juridiques et Monsieur DIAKITE Lanciné, Assistant des Ressources Humaines, la Direction du Budget, des

Finances et des Moyens Généraux, Mlle KOUASSI Josette, Chargée d'Etudes et Monsieur M'BOUA Béké Benoît, Machiniste, pour la Direction des Opérations et des Programmes, Mlle OHOUPA Okagnon Larissa, Assistant-Contrôleur et Monsieur KONE Moussa, Assistant DR Sud-Comoé et pour les machinistes, Messieurs KOUAME Prosper et M'BOUA Béké Benoît. Tous ces lauréats ont reçu des mains de Madame le Directeur Général Sarrahn Teinin OUATTARA de nombreux lots composés de kits de salubrité, d'un trophée, d'un diplôme d'honneur et d'une enveloppe. Au passage, elle a demandé aux lauréats d'être toujours les ambassadeurs de la salubrité partout où ils se trouveront. Elle a également, appelé les autres agents de redoubler d'effort afin d'être parmi les lauréats de l'édition 2022

Cette belle cérémonie a été ponctuée d'une animation avec une touche humoristique de l'incontournable Deperpignan et de la troupe de danse le Ballet d'Afrique d'Africa Drum Event. Rendez-vous pour la 4^{ème} édition prévue pour la fin de l'année 2022.

Ghislain OULA



Madame le Directeur Général entourée de ses plus proches collaborateurs



Mme YAO représentant M. DIAKITE



M. CISSE Alpha



M. KONE Moussa



Mlle OHOUPA Okagnon Larissa



Mlle KOFFI Pamatia Doris



Mme ASSOUMOU représentant
Mlle KOFFI Amanie Sabine



M. BEKE M'Boi Benoît



M. SORO Pétrinimbé



Mme Iré COULIBALY épouse DIOMANDE



M. Prospère



M. BEKE M'Boi Benoît



M. SECONGO Ahmed



Photo de famille - Le DG de l'ANAGED entouré des récipiendaires

Célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme à l'ANAGED



Photo de famille - le DG de l'ANAGED entouré de la conférencière et des femmes de l'ANAGED



Le DG de l'ANAGED en compagnie des femmes de la structure AC



Le DG de l'ANAGED en compagnie des femmes de la compagnie G4 sécurité

Commémorant la Journée Internationale des Droits de la Femme, qui a lieu tous les 08 mars, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a rendu un vibrant hommage aux vaillantes femmes de la salubrité ce mardi, à son siège, sis à Cocody Angré.

Cette cérémonie a été l'occasion pour son Directeur Général, Madame Sarrahn Teinin OUATTARA d'encourager les femmes à redoubler d'ardeurs au travail afin d'affirmer leur valeur et de saisir les opportunités d'avancement qui se présenteront à elles.

Cette cérémonie a enregistré les communications de Monsieur Djirou Serge Privat, Président de la Mutuelle du Personnel de l'ANAGED et de Mademoiselle Konan France Dominique, porte-parole des Femmes. Elle a dans son allocution salué cette initiative de l'ANAGED et a souhaité la promotion des femmes à des postes de responsabilité.

L'honneur est revenu à Madame Diane DOUAYE, Office Manager EDF filiale Côte d'Ivoire et Présidente de l'ONG ACT PLUS COM, d'entretenir les femmes de l'ANAGED, au cours d'une

conférence sur le thème : «Contribution des femmes pour un environnement sain et durable».

Les femmes de l'ANAGED ont été exhortées à plus d'engagement dans les activités communautaires afin de relever le défi d'un environnement sain et durable en CI. C'est toutes heureuses que les femmes de l'ANAGED ont vécu cette journée.

Serge Privat DJIROU

CELEBRATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2021

La MUP-ANAGED offre un joyeux arbre de Noël aux enfants de ses membres



Madame le Directeur Général est en communion avec les enfants des agents de l'ANAGED

Sous la bienveillante attention de Madame Sarrahn Teinin OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, la Mutuelle du Personnel (MUP-ANAGED) a organisé, le jeudi 23 Décembre 2021, un super « ARBRE DE NOËL » à l'intention des enfants de ses membres au siège de l'Agence.

En effet, c'est ce jour, 23 décembre 2021 qui a été retenu, en tenant compte de la disponibilité de Madame le Directeur Général, afin de lui permettre de communier avec les enfants de ses collaborateurs. Et la communion entre mère et enfants ainsi que l'ambiance de fête qui leur ont été réservées ont tenu toutes leurs promesses. Arrivée en plein spectacle des enfants sous la conduite des animateurs de jeux, elle a



Madame le DG et Monsieur Serge Privat DJIROU, Président de la MUP-ANAGED ont comblé de joie les enfants des mutualistes

fait un tour d'honneur pour ses hôtes du jour. Bonne mère de famille, Madame le Directeur Général s'est fondue dans l'univers des enfants pour leur partager les repas, puis à la fin, elle a procédé symboliquement à la remise de leurs cadeaux. Très belle initiative de la MUP-ANAGED qui a permis aux enfants de découvrir pour la première fois, pour certains, la première responsable de

service de leurs parents. Sympathique cérémonie que certains enfants ne pourront oublier de sitôt.

ROGER TIEHIDE

LA CELEBRATION DE LA NOËL EN IMAGES



Les enfants en joie célèbrent la Noël à l'ANAGED



Une vue des beaux cadeaux reçus par les enfants de la part du DG de l'ANAGED



Les enfants en joie célèbrent la Noël à l'ANAGED



Les enfants en joie célèbrent la Noël à l'ANAGED



Les enfants en joie célèbrent la Noël à l'ANAGED



Le coin du Bonheur

LE COUPLE AMON



**LE COUPLE
Youssouf DIABATE**



**LE COUPLE
Daouda Diomandé**



LE COUPLE N'GUESSAN



Naissances

**Mlle KOUAKOU Angora M. E.
fille de Mme KOUAKOU Sylvia...**

**Mlle BROU YEMISSA YASMINE LORIS,
fille de Mme BROU Jessica**



**Mlle Ahou Mimoayé Ramia
fille de Bolan KOUAKOU**



**Mlle YAPI Marie-Tracy
fille de Mme Nathalie YAPI**



Necrologie

SOUMAHORO Adama s'en est allé

« Par la mort, la famille ne se détruit pas, elle se transforme, une part d'elle va dans l'invisible. On croit que la mort est une absence, quand elle est une présence discrète. On croit qu'elle crée une infinie distance, alors qu'elle supprime toute distance, en ramenant à l'esprit ce qui se localisait dans la chair. Que de liens, elle renoue, que de barrières elle brise, que de murs elle fait crouler, que de brouillard elle dissipe, si nous le voulons bien. Vivre, c'est souvent se quitter ; Mourir, c'est se rejoindre. Ce n'est pas un paradoxe de l'affirmer. Pour ceux qui sont allés au fond de l'amour : la mort est une consécration non un châtement. »

Pourtant, ces mots de Antonin Sertillanges si sages plongent la Direction de Communication et des Relations Extérieures dans une solitude et une désorientation sans nom...

Soum Jagger, le chinois que de noms illustrant ta personnalité de bon vivant.

Fervent supporter du PSG et de Chelsea, tes derniers mots ont été l'expression d'une déception de ces équipes de football que tu aimais tant.

La mort, cette faucheuse ! elle n'en finit pas avec cette réputation. C'est à croire qu'elle s'en prévaut. Cependant, une chose qu'elle nous apprend c'est d'aimer. C'est de manifester à chaque occasion ce sentiment qui ennobli plus d'un.

Le Dircom a en mémoire tes derniers mots : « Boss, Boss... ». S'il savait que tu ne prendrais plus le volant il t'aurait certainement conduit lui-même pour la dernière fois, afin de t'être reconnaissant pour tout le service rendu.

Tu étais si joviale, humble, serviable et affectueux envers nous.

Loin d'être des fabulations, ces mots qualitatifs te décrivaient.

Tu n'étais pas parfait. OH comme il était bon d'aimer la parfaite imperfection que tu étais. Nous n'arrivons pas à croire que le temps de l'imparfait indicatif nous sert de description te concernant.

Cela rend réelles les choses...tu n'es plus. C'est à l'encre de nos larmes que nous t'écrivons cet hommage et te souhaitons durant ce parcours spirituel d'arriver à bon port.

Madame KOUAKOU Sylvia



La papaye

l'amie fidèle de la santé

UN FRUIT AUX MULTIPLES VERTUS MEDICINALES

Originaire d'Amérique tropicale, du Mexique à la Bolivie, la papaye est le fruit du papayer. Cette plante solide arborescente est aujourd'hui cultivée principalement en zone tropicale et regorge d'immenses propriétés médicinales.

La Papaye, un agrume riche en vitamines C

La papaye est très pauvre en calories. En revanche, elle est hautement riche en vitamine, surtout en vitamines C, idéale pour booster l'immunité.

En plus de la vitamine C, la papaye contient plusieurs substances antioxydantes et offre ainsi, de nombreux bienfaits et vertus de beauté et de santé. En effet, la papaye est indispensable à la beauté et à la jeunesse de la peau. Les fibres contenues dans la papaye renforcent et équilibrent les systèmes digestifs sensibles, empêchant ainsi l'accumulation de cholestérol dans les artères et favorisant la bonne absorption des nutriments par l'organisme.

Aussi, la papaine, une enzyme digestive contenue dans la papaye, agit efficacement contre les allergies, les légers traumatismes et les blessures musculaires.

La papaye, le complice idéal du régime alimentaire

La papaye est l'aliment le mieux conseillé dans les régimes pour la perte de poids. En effet, cet agrume laisse une bonne sensation de satiété et favorise l'élimination des graisses du fait de ses graines qui ont un effet brûle-graisse qui favorise la perte de poids. C'est dire que la papaye a la capacité d'empêcher l'organisme d'absorber trop de sucre et par ricochet de produire des graisses ; de ce fait, cela accélère le processus de digestion et permet de brûler des calories.

Tous à vos tranches de papaye ! ça facilite la vie !





CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Moi agent de l'ANAGED :

1. Je respecte les horaires réglementaires d'arrivée et de départ ;
2. Je reste au-delà des horaires réglementaires de travail chaque fois que les nécessités du service l'exigent ;
3. Je suis toujours souriant et courtois quand je viens travailler ;
4. J'ai une présentation physique et vestimentaire irréprochable ;
5. Je suis courtois envers mes collègues et visiteurs ;
6. Je prends soin des outils de travail mis à ma disposition ;
7. Je maintiens mon bureau propre et commode ;
8. Je réalise mes missions avec sérieux et professionnalisme ;
9. J'applique le règlement et les consignes de sécurité ;
10. J'applique la Discrétion, la Réserve et la Confidentialité ;
11. Je préviens l'ANAGED en cas de retard ou de maladie ;
12. Je n'ai droit à aucune absence non justifiée.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX BONS GESTES
EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS DANS LES GARES ROUTIERES



LA PROPRETÉ ET MOI ON ROULE ENSEMBLE



**Nettoyer c'est bien,
ne pas salir c'est mieux !**

SIGNALEZ LES CAS D'INSALUBRITE ET DE NUISANCES SONORES

EN APPELANT L'ANAGED AU 27 22 40 61 10 / 07 47 14 00 00 / 05 56 50 00 00
Du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h00

